

# rtora 1

1992

---

Bimestrielle

---

8<sup>e</sup> année

---

Janvier-Février

---

Pages 1-172

---

 **sirey**

Le recrutement des agents non titulaires en vue d'occuper des emplois permanents dans les collectivités territoriales (une porte étroite), par Marcel POCHARD  
(Concl. sur Cons. d'Ét., 8 juill. 1991, *Commune d'Igny c/ M. Frat*)

110

(Concl. sur C. adm. Paris, 1<sup>re</sup> chambre, 9 juill. 1991, *Conseil supérieur de l'audiovisuel*)

## Police

### Étude

La suspension administrative du permis de conduire, par Nadine POULET-GIBOT LECLERC

112

## Informations

128

## Actualité bibliographique

130

## Droit administratif et finances publiques

### Jurisprudence

Perception de cotisations obligatoires et intervention annuelle du législateur, par Gildas DACRE-WRIGHT

123

## Arrêts et avis récents du Conseil d'État

par Philippe TERNEYRE

Période du 1<sup>er</sup> novembre 1991 au 31 décembre 1991 145

## Tables

Alphabétique de matières et chronologiques de textes et de jurisprudence

172

---

## ERRATUM

Dans l'article de M. Bruno GENEVOIS paru au précédent numéro (n° 6, 1991, p. 887), sous le titre : *Le juge de l'élection et le contrôle des comptes de campagne. A propos de la décision du Conseil constitutionnel du 31 juillet 1991, Assemblée Nationale, Paris, 13<sup>e</sup> circonscription*, les notes en bas de page, correspondant aux appels de note 20 à 24, pp. 896-898, ont disparu au montage. Il convient de les restituer. Notes :

(20) En ce qui concerne l'inéligibilité tenant à l'absence de déclaration de patrimoine du président de l'assemblée d'un territoire d'outre-mer, l'intervention *tardive* du juge a eu pour conséquence dans un cas particulier de priver la loi d'effet (TA Papeete, 28 août 1990, *Braun-Ortega, Rec.*, p. 510).

(21) Sont prohibés les dons émanant de personnes publiques, de personnes privées dont le capital est en majorité détenu par des personnes publiques, des casinos, cercles et maisons de jeux, ainsi que les aides provenant d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

(22) Tout don de plus de 1 000 F consenti à un candidat doit être versé par chèque (art. L. 52-8, al. 2).

(23) Cf. les estimations de G. Aidan et F. Bilbaut-Faillant, *Rev. fr. dr. const.* 1990.508.

(24) Le décret n° 91-553 du 12 juin 1991 a prévu que la commission pouvait faire appel à des rapporteurs et les rémunérer « dans la limite des crédits ouverts à cet effet ».

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de cette anomalie.

---

---

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs

---

© 1992 - Éditions DALLOZ-SIREY, Paris, Imprimé en France



# Table des matières

## La responsabilité de l'État pour les dommages causés aux particuliers par la violation du droit communautaire, par Louis DUBOUIS

1

(décision de la Cour de justice des Communautés européennes, 19 novembre 1991, *Francovich et Bonifaci*, aff. jointes C-6/90 et C-9/90)

## Rubriques

### Actes unilatéraux et contrats

#### Étude

Le contrat comme norme dans le droit public positif, par Denys de BECHILLON 15

#### Jurisprudence

L'application d'une « convention législative » à objet fiscal, par Jean GAEREMYNCK 35  
(Concl. sur Cons. d'Ét., Assemblée, 19 avr. 1991, *M. Faure*)

### Biens et travaux

#### Jurisprudence

Le recours des collectivités publiques à la vente d'immeuble en l'état futur d'achèvement, par Marcel PO-CHARD 48  
(Concl. sur Cons. d'Ét., Section, 8 févr. 1991, *Région Midi-Pyrénées c. Syndicat de l'architecture de la Haute-Garonne et autres*)

### La remise en cause de l'adage : « Ouvrage public mal planté ne se détruit pas »

(Concl. sur Cons. d'Ét., Section, 19 avr. 1991, *Époux Denard, Époux Martin*)

1. Conclusions, par Henri TOUTÉE 59
2. Note, par Jean-Pierre MAUBLANC 65

### Contentieux

Discours d'inauguration du Tribunal administratif de Bordeaux, par Michel SAPIN 69

#### Jurisprudence

Recours administratifs gracieux contre un acte réglementaire et délai de forclusion, par Patrick HUBERT 72  
(Concl. sur Cons. d'Ét., Section, 29 mars 1991, *SA Laboratoire L. Lafon*)

### Droit administratif comparé et étranger

#### Étude

Les difficultés financières des collectivités locales en Grande-Bretagne, par John BELL 80  
(l'arrêt *Hazell vs. Hammersmith & Fulham LBC*)

La justice administrative en Bulgarie : histoire, tendances et perspectives (à propos du rétablissement de la Cour administrative suprême de Bulgarie), par KINO LAZAROV 87

### Droits et libertés

#### Jurisprudence

La reconduite à la frontière des demandeurs d'asile, par Ronny ABRAHAM 90  
(Concl. sur Cons. d'Ét., Assemblée, 13 déc. 1991, 2 espèces : 1) *M. Nkodia [Alfonso]*; 2) *Préfet de l'Hérault c/ M. Dakoury*)

### Fonction publique

#### Jurisprudence

Le régime des emplois laissés à la discrétion du gouvernement, par Cyrille de MONTGOLFIER 104  
(Concl. sur Cons. d'Ét., Section, 29 mars 1991, *M. Fraisse et autres*)